

RCS : AJACCIO Code greffe : 2001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

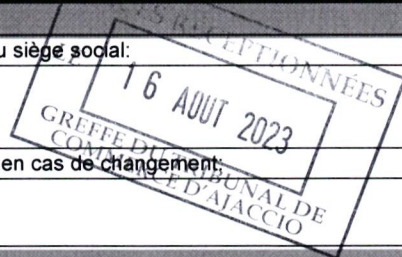
Numéro de gestion : 2020 B 00232 Numéro SIREN : 882 388 366 Nom ou dénomination : A BOXETTA

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2023 sous le numéro de dépôt 3758

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société A BOXETTA	18 Rue Jean Jaurès
SIRET 8 8 2 3 8 8 3 6 6 0 0 0 1 6	20100 SARTENE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:



REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Vente de coffrets cadeaux
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
S.A.S FIDUCIAIRE DU VALINCO 8 Rue Casanova d'Aracciani Quartier u Frusteru 20110 PROPRIANO Tél: 04.95.25.94.66	
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Viseur conventionné	Date: 29/03/2023 Lieu: SARTENE
(Cocher la case correspondante)	Qualité et nom du signataire: Gérant
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Signature ZANNINI JérémY
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	
Examen de conformité fiscale (ECF)	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
autres que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8
Mr ZANNINI Jérémy 18 Rue Jean Jaurès	200		7 400				
20100 SARTENE							

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 % 15 % 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

du 01/01/2022

Désignation de l'entreprise Société A BOXETTA

Adresse 18 Rue Jean Jaurès 20100 SARTENE

au 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 €
par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑪		- de l'exercice ⑪	
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑪	
Nom et qualité du signataire ZANNINI JérémY Gérant		A SARTENE le 29/03/2023 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise	Société A BOXETTA		Néant	☐	*
Adresse de l'entreprise	18 Rue Jean Jaurès		20100 SARTENE		
Numéro SIRET *	8 8 2 3 8 8 3 6 6 0 0 0 1 6				
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent *	1 2	

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014	22 981	016	3 884	19 097	6 536
	Immobilisations corporelles *	028	55 379	030	16 149	39 230	25 271
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
Total I (5)		044	78 360	048	20 033	58 327	31 807
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	50 471	070		50 471	10 643
	Autres * (3)	072	22 932	074		22 932	12 842
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	8 918	086		8 918	14 322
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	82 321	098		82 321	37 806
Total général (I+II)		110	160 681	112	20 033	140 648	69 613

PASSIF

		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000	2 000	
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131			
	Report à nouveau	134	(23 756)	(18 721)	
	Résultat de l'exercice	136	9 876	(5 035)	
	Subventions d'investissement	137	20 839	27 786	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	8 959	6 029	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156	63 009	20 945	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	29 932	29 932	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	28 335	5 167	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	2 545	7 539	
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	131 689	63 583	
	Total général (I + II + III)	180	140 648	69 613	

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	8 925
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	38 849
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies

du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société A BOXETTA

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

Exercice N-1 clos le

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		53 641	
	Production vendue	biens	215			214				
		services *	217			218	106 776			
	Production stockée *			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226	5 333	7 167		
	Autres produits					230	0	4 711		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	112 109	65 518		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stock (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	7 650	6 910		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
	Autres charges externes * :			(dont crédit bail : - mobilier 3 844 - immobilier)			242	73 344	43 146	
	Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	551	1 606	
	Rémunérations du personnel *					250	16 614	14 534		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	1 706	4 035		
	Dotations aux amortissements *					254	12 328	6 092		
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	1 515	637	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	113 708	76 960		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(1 599)	(11 442)	
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280			
Produits exceptionnels				(IV)	290	6 946	6 946			
Charges financières				(V)	294	819	539			
Charges exceptionnelle		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347		300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348					
Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306	(5 348)				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	9 876	(5 035)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	9 876	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	(5 348)			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quindicies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	Divers* dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	4 528	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356				
	Déficits antérieurs reportables : *28.....0.2.6 dont imputés sur le résultat :							360	4 528	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	0	372	

Désignation de l'entreprise : Société A BOXETTA

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	7 181	412	15 800	414		416	22 981	22 981
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	11 921	442	6 193	444		446	18 114	18 114
	Installations générales agencements divers	450	6 088	452	4 137	454		456	10 224	10 224
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	14 322	472	12 719	474		476	27 041	27 041
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	39 512	492	38 849	494		496	78 360	78 360

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	645	502	3 239	504		506	3 884
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 065	532	3 088	534		536	5 153
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	460	542	768	544		546	1 228
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	4 535	562	5 233	564		566	9 768
TOTAL		570	7 705	572	12 328	574		576	20 033

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A BOXETTA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	4 528
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	28 026
Déficits reportables				984	23 498
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis	
Déficits de l'exercice				860	
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	23 498

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	1 590
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	1 590
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	325
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 868
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 8 2 3 8 8 3 6 6 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A BOXETTA

ADRESSE (voie) 18 Rue Jean Jaurès

CODE POSTAL 20100

VILLE SARTENE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr Nom patronymique ZANNINI Prénom(s) Jérèmy

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 18 Voie Rue Jean Jaurès

Code postal 20100 Commune SARTENE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		19 097	6 536	12 561	192.18
20500000	IMMOBILISATION / SITE INTERNET	22 981	7 181	15 800	220.02
28050000	AMORTISSEMENT LOGICIEL ET BREV	3 884	645	3 239	502.17
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		39 230	25 271	13 960	55.24
21500000	MATERIEL OUTILLAGE	18 114	11 921	6 193	51.94
21810000	AGENCEMENTS	10 224	6 088	4 137	67.95
21830000	MAT BUREAU ET INFORMATIQUE	12 201	8 830	3 371	38.17
21840000	MOBILIER	10 673	5 491	5 182	94.37
21850000	TELESURVEILLANCE	4 167		4 167	
28150000	AMORT MAT ET OUT	5 153	2 065	3 088	149.54
28181000	AMORT AGENCEMENT	1 228	460	768	166.96
28183000	AMORT AT DE BURE ET INFOR	6 506	3 281	3 225	98.29
28184000	AMORT MOBILIER	2 885	1 254	1 631	130.06
28185000	AMORTISSEMENT MATERIEL INFO.	377		377	
TOTAL I		58 327	31 807	26 521	83.38
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		50 471	10 643	39 828	374.23
41100000	CLIENTS	20 539	10 643	9 896	92.99
41810000	CLIENT FAE	29 932		29 932	
AUTRES CREANCES		22 932	12 842	10 090	78.57
40100000	COLLECTIF FOURNISSEURS	220		220	
42100001	REMUNERATION TEISSIER LISA	301		301	
44420000	ETAT CREDIT IMPOT	5 348		5 348	
44583000	RBST TVA	16 932	12 326	4 606	37.37
44700000	AUTRES IMPOTS TAXE VERS ASS		516	516	100.00
46750000	FRAIS SAISIE ATTRIBUTION	130		130	
DISPONIBILITES		8 918	14 322	5 403	37.73
51202000	CREDIT AGRICOLE	8 908	14 123	5 215	36.93
51210000	CREDIT LYONNAIS	10	199	188	94.73
TOTAL II		82 321	37 806	44 515	117.75
TOTAL GENERAL		140 648	69 613	71 036	102.04

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	2 000	2 000		
10130000 CAPITAL VERSE	2 000	2 000		
REPORT A NOUVEAU	23 756	18 721	5 035	26.90
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	23 756	18 721	5 035	26.90
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	9 876	5 035	14 911	296.15
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	20 839	27 786	6 946	25.00
13150000 SUBVENTION ADEC FOND IMPRESA	34 732	34 732		
13900000 SUBVT INSCRITE AU RESULTAT	13 893	6 946	6 946	100.00
TOTAL I	8 959	6 029	2 930	48.59
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	63 009	20 945	42 064	200.83
16450000 PRET INVESTISSEMENT	47 991		47 991	
16460000 PRET A BOXETTA LCL	15 018	20 945	5 927	28.30
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	29 932	29 932		
41910000 CLIENTS ACOMPTE/COMMANDES	29 932	29 932		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	28 335	5 167	23 168	448.37
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	28 335	5 167	23 168	448.37
AUTRES DETTES	10 413	7 539	2 874	38.12
42100001 REMUNERATION TEISSIER LISA		662	662	100.00
42820000 PERSONNEL A PAYER		194	194	100.00
43100000 SECURITE SOCIALE	23	13	11	84.46
43702000 HUMANIS PREVOYANCE	49	78	29	36.63
43703000 HUMANIS RETRAITE	638	638		
43708000 AUTRES ORGANISMES PARITARISME	6	3	3	88.92
43820000 CHARGES SOCIALES A PAYER		3	3	100.00
43860100 COTISATIONS URSSAF TNS A PAYER	7 121	5 531	1 590	28.75
44863000 CHARGES A PAYER - FC	30	25	5	19.92
45510000 COMPTE COURANT ZANNINI JEREMY	2 545	393	2 152	547.19
TOTAL III	131 689	63 583	68 106	107.11
TOTAL GENERAL	140 648	69 613	71 036	102.04

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES		53 641	53 641	100.00
70700000 VENTE BOXETTA		53 641	53 641	100.00
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	106 776		106 776	
70410000 VENTES BOX	75 217		75 217	
70430000 VENTES BOX FAE	29 932		29 932	
70610000 COMMISSIONS/VENTES REALISEES	1 627		1 627	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 333	7 167	1 833	25.58
74020000 AIDE UNIQUE APPRENTI	5 333	6 667	1 333	20.00
74030000 SUBV		500	500	100.00
AUTRES PRODUITS	0	4 711	4 710	100.00
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	0	1	0	57.41
79100000 TRANSFERT DE CHARGE		4 710	4 710	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	112 109	65 518	46 591	71.11
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	7 650	6 910	740	10.71
60120000 FOURNITURE CONCEPTION BOX	7 550	6 289	1 260	20.04
60820000 EMBALLAGES	100	620	520	83.88
AUTRES CHARGES EXTERNES	73 344	43 146	30 198	69.99
60400000 PRESTATIONS DE SERVICE	5 857		5 857	
60500000 ACHAT MATERIEL EQPT TRAVX	808		808	
60613000 CARBURANT	564	528	35	6.65
60630000 ENTRETIEN & PETIT EQUIPEMENT	7 396	6 724	672	9.99
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 314		1 314	
61220000 CREDIT BAIL PEUGEOT PARTNER	3 844	4 715	872	18.49
61320000 LOYER BOXETTA	3 500	2 500	1 000	40.00
61330000 LOYER MME BRECCIA	3 200		3 200	
61350000 LOYER AJACCIO	1 500		1 500	
61510000 ENTRETIEN	2 680	751	1 929	256.82
61550000 ENTR ET REPAR BIENS MOBILIER	605		605	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 049	902	147	16.34
61601000 ASS MMA	980	158	822	518.49
61610000 ASSUR./EMPRUNT	276	128	149	116.52
61620000 ASSURANCE LCL VEHICULE PRO	836	31	867	NS
61700000 ETUDE ET RECHERCHE		95	95	100.00
62150000 REMUNERATION DES STAGIAIRES		1 723	1 723	100.00
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	2 375	526	1 849	351.75
62260100 HONORAIRES SOCIAUX		350	350	100.00
62260200 HONORAORES AUTRES	1 650	2 200	550	25.00
62261000 HONORAIRE JURIDIQUE	3 210	1 700	1 510	88.82
62270000 FRAIS D ACTES	55		55	
62310000 PUBLICITE FOIRES CADEAUX	18 088	6 785	11 303	166.58
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 029	6 176	1 147	18.57
62520000 INDEMNITE KM		2 228	2 228	100.00
62570000 RECEPTION TRAITEUR		1 653	1 653	100.00
62620000 TELEPHONE	2 185	2 568	384	14.94
62631000 FRAIS POSTAUX	676		676	
62750000 SERVICES BANCAIRES	1 457	713	744	104.27
62751000 COMMISSION	30	101	71	70.17
62752000 COMM BANQUES VENTES INTERNET	320	48	368	764.96
62753000 COMMISSION REVENDEUR	5 068		5 068	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	551	1 606	1 055	65.68
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	17		17	
63330000 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A	19		19	
63513000 TAXES DIVERSES	516		516	
63514000 CSG NON DEDUCTIBLE		479	479	100.00
63540000 DROIT ENREG ET TIMBRES		3	3	100.00
63581000 CSG DEDUCTIBLE		1 124	1 124	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	16 614	14 534	2 080	14.31
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	9 408	8 066	1 342	16.64
64120000 PROVISION CP ET PRIMES	194	194	388	200.00
64140000 CHOMAGE PARTIEL		6 326	6 326	100.00
64160000 REMUNERATION DE LA GERANCE	7 400	12 600	5 200	41.27
CHARGES SOCIALES	1 706	4 035	2 329	57.71
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	40	38	2	6.56
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	76	65	11	17.38
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	0	0	0	50.00
64550000 CHARGES SOCIALES SUR CP ET PRI	3	3	5	200.00
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	3	2	0	17.08
64610000 COTISATIONS URSSAF TNS	1 590	3 928	2 338	59.52
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12 328	6 092	6 236	102.36
68111000 DOTATIONS AUX IMMOS INCORPOREL	3 239	645	2 594	402.17
68112000 DOTATIONS IMMOS COPRORELLES	9 089	5 447	3 642	66.86
AUTRES CHARGES	1 515	637	878	137.91
65110000 REDEVANCE LOGICIELS	1 515	637	878	137.88
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	0		0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	113 708	76 960	36 748	47.75
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	1 599	11 442	9 843	86.03
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 946	6 946		
77700000 QUOTE PART DES SUBV. VIREES	6 946	6 946		
CHARGES FINANCIERES	819	539	280	51.90
66160000 INTERETS/EMPRUNT	819	539	280	51.90
IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 348		5 348	
69910000 CREDIT IMPOT CORSE	5 348		5 348	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	9 876	5 035	14 911	296.15

Date 30/03/2023	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*) Client 000307 Société A BOXETTA 18 Rue Jean Jaurès 20100 SARTENE	Référence	Page 1
Collaborateur CMP CMP		Exercice 01/01/2022 31/12/2022	

**A BOXETTA
SARL**
Au capital de 2.000 €uros
Siège social : 18 Rue Jean Jaurès
20100 SARTENE

RCS AJACCIO 882 388 366

PROPOSITION ET AFFECTATION DU RESULTAT
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

RESOLUTION

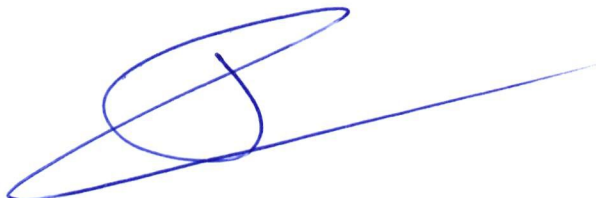
L'assemblée Générale Ordinaire, réunie le 29 JUIN 2023, a affecté le Résultat conformément à la proposition qui lui a été présentée, à savoir :

Le résultat de + 9 876.26 €uros a été affecté en :

- *Confidentiel*

Mise aux voix par vote à main levée, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

LA GERANCE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a long horizontal stroke.